

La Fondation Maison des Champs

La Fondation Maison des Champs est reconnue d'utilité publique depuis 1932.

Notre ambition est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain.

Nos valeurs sont d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie. La vocation de la Fondation Maison des Champs s'inscrit dans :

- 🏠 Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits ;
- 🏠 L'exigence de la qualité des services apportés en inter dépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation ;
- 🏠 La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilité ou d'exclusion des personnes ;
- 🏠 Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

BESOIN D'UNE GARDE ITINÉRANTE DE NUIT OU POUR PLUS D'INFORMATIONS :

CONTACTEZ NOUS :

 **06 85 68 97 15**
gin@fmdc.fr

Du lundi au vendredi
9h00 - 18h00

Un répondeur est à votre disposition
en dehors de ces horaires.

www.fmdc.fr

fondation@fmdc.fr

16, rue du Général Brunet - 75019 PARIS

Tél. : 01 48 03 86 10

Métro : Botzaris, Place des Fêtes



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DE NUIT



"Être chez soi, c'est être soi"

www.fmdc.fr



LE FINANCEMENTS & LES AIDES ALLOUÉES

LE FINANCEMENT

Les règlements par **Chèque Emploi Service Universel** pré-financé (CESU).

Les prestations de l'aide et accompagnement de nuit sont éligibles à **50 % de réduction d'impôts** (CGI, art.199 sexdecies).

Autres moyens de paiement : prélèvement, virement, et chèque.

LES AIDES ALLOUÉES

□ Le Département de Paris (DASES) peut allouer des aides au titre de :

- ◆ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- ◆ La Prestation de Compensation du Handicap (PCH).



Agrément
50%
réduction fiscale
(ou crédit d'impôt)



DÉPARTEMENT DE PARIS

LES PRESTATIONS

UNE AIDE NOCTURNE RASSURANTE POUR DES GESTES ESSENTIELS



Quotidiennement :

- ✓ Aide au coucher ou au lever.
- ✓ Soins de confort (toilettes, hygiène, habillage).
- ✓ Passage de sécurité.

Occasionnellement :

- ✓ Sortie d'hospitalisation.
- ✓ Absence de l'entourage.



LE SERVICE

Des horaires et services adaptés à vos besoins seront déterminés avec vous lors de la première évaluation.

Le devis est gratuit et personnalisé.

Les intervenants :
Auxiliaires de vie Diplômés d'État
Personnels d'accompagnement formés.

De 21h00 à 7h00
7 Jours / 7

